



## FILO2M - Introduction

### INTRODUCTION

---

#### Introduction

Au terme du master, vous serez capable :

- de faire la synthèse critique de la littérature sur une question philosophique ;
- de confronter et de défendre des thèses philosophiques ;
- de prendre part aux débats philosophiques dans son domaine de spécialisation ;
- de produire une recherche personnelle, d'en rédiger et d'en présenter oralement les résultats.

En fonction de la finalité choisie, vous aurez également développé :

- des compétences approfondies en philosophie (finalité approfondie) ;
- des compétences spécifiques, par le biais d'une expérience internationale en dehors de l'UCLouvain (finalité spécialisée) ;
- une compétence d'enseignement (finalité didactique).

#### Votre profil

Vous

- êtes bachelier en philosophie et désirez approfondir votre formation tout en vous spécialisant ;
- êtes bachelier dans une autre discipline et avez découvert la philosophie dans le cadre d'une mineure ou d'un certificat ;
- souhaitez maîtriser les outils de la recherche en philosophie, afin de vous destiner éventuellement à la recherche ;
- souhaitez obtenir le titre requis pour l'enseignement de la philosophie et de la citoyenneté.

#### Votre futur job

Nos diplômés trouvent des emplois dans divers secteurs : la politique et la diplomatie, dans le monde culturel et associatif, dans l'administration, le commerce, l'industrie, le journalisme et la communication.



6. Agir en tant qu'universitaire, en acteur critique et responsable faisant preuve d'un « esprit de recul » ancré dans une approche philosophique, et en ayant intégré une logique de développement continu.

6.1. Se projeter dans un projet professionnel selon une approche universitaire fondée (d'un point de vue théorique et méthodologique) et caractérisée par un « esprit de recul » ancré dans une approche philosophique.

6.2. S'engager et décider de manière autonome et responsable dans le respect du cadre, du contexte de travail et d'autrui.

6.3. Porter un regard critique sur ses propres connaissances et compétences et mettre en Œuvre, de manière autonome, les moyens et les opportunités pour les améliorer dans une logique de développement continu indispensable pour évoluer positivement dans son environnement social et professionnel.

7. **S'il choisit la finalité approfondie** : entamer une recherche grâce à une connaissance plus approfondie de la philosophie et de ses questionnements, en interface avec d'autres disciplines ; ces connaissances visent à lui permettre d'interagir avec d'autres chercheurs dans le cadre d'une recherche de niveau doctoral.

8. **S'il choisit la finalité didactique**, l'étudiant sera capable au terme de sa formation de mobiliser les compétences nécessaires pour entamer efficacement le métier d'enseignant du secondaire supérieur, dans le domaine de la philosophie et de la citoyenneté, et pouvoir y évoluer positivement.

8.1. Intervenir en contexte scolaire, en partenariat avec différents acteurs.

8.2. Enseigner en situations authentiques et variées.

8.3. Exercer un regard réflexif et se projeter dans une logique de formation permanente.

Pour plus de détails, consulter l'[Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur \(philosophie\)](#).

## STRUCTURE DU PROGRAMME

---

S Pn/4aRAMM9 sescompoescieur (philosophie)

## ***Tronc Commun [75.0]***

---

- Obligatoire
  - ✂ Au choix
  - △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
-



## Liste des finalités

---

Une finalité à choisir parmi :

**En 2024-25**, vous pouvez encore **débuter** une finalité didactique. **Dès septembre 2025**, pour vous former à enseigner à partir de la 4ème année de l'enseignement secondaire, il vous faudra alors entamer

- soit un master en enseignement section 4 (120 crédits), après un bachelier disciplinaire (180 crédits)
- soit un master en enseignement section 5 (60 crédits), après un bachelier disciplinaire (180 crédits) et un master disciplinaire (60 ou 120 crédits)



## Finalité didactique [30.0]

**REMARQUE IMPORTANTE:** en vertu de l'article 138 alinéa 4 du décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études, il ne sera pas procédé à l'évaluation des stages à la session de septembre. L'étudiant est invité à tout mettre en oeuvre pour réussir les stages d'enseignement à la session de juin, sous peine de devoir recommencer son année.

En 2024-25, vous pouvez encore **débuter** une finalité didactique. **Dès septembre 2025**, pour vous former à enseigner à partir de la 4<sup>ème</sup> année de l'enseignement secondaire, il vous faudra alors entamer

- soit un master en enseignement section 4 (120 crédits), après un bachelier disciplinaire (180 crédits)
- soit un master en enseignement section 5 (60 crédits), après un bachelier disciplinaire (180 crédits) et un master disciplinaire (60 ou 120 crédits)

Pour plus d'information sur la Formation initiale des enseignants et enseignantes réformée, voir [ici](#).

La finalité didactique est centrée sur la préparation à l'enseignement de la philosophie et de la citoyenneté dans les années supérieures de l'enseignement secondaire. Le programme vise le développement des compétences suivantes :

- la conception, la planification et l'évaluation des pratiques d'enseignement ;
- la réflexion sur les pratiques pédagogiques et leur contexte ;
- la compréhension de l'institution scolaire, de son cadre et de ses acteurs ;
- l'approfondissement de la formation philosophique globale en lien avec les problématiques de l'enseignement de la philosophie.

Le dispositif comporte trois types d'activités :

- des stages dans l'enseignement secondaire supérieur (50h) ;
- des séminaires ;
- des cours magistraux.

Ces activités sont réparties en deux catégories :

- les stages, cours et séminaires transversaux, communs à toutes les disciplines. Ils portent le sigle LAGRE (13 crédits) ;
- les stages, cours et séminaires propres à la(aux) discipline(s) (17 crédits).

La finalité didactique des masters 120 intègre la formation diplômante « Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur » ou AESS (300h - 30 crédits), en référence aux Décrets du 8 février 2001 et à celui du 17 décembre 2003 (concernant les fondements de la neutralité) relatifs à la formation initiale des enseignants du secondaire supérieur en Communauté française de Belgique. Ces 30 crédits constituent également le programme de l'AESS en philosophie qui peut être suivi après un master 60 ou 120.

Concrètement, la réussite du master à finalité didactique conduit à l'obtention du diplôme de master à finalité didactique ainsi que du titre professionnel d'agrégé de l'enseignement secondaire supérieur. L'évaluation des compétences du programme AESS est répartie sur les 2 blocs annuels du master.

L'étudiant qui le souhaite peut combiner cette finalité avec un séjour Erasmus ou Mercator. Ce séjour devra être réalisé soit durant le 2<sup>e</sup> quadrimestre du premier bloc, soit durant le 1<sup>er</sup> quadrimestre du second bloc. Cependant, tous les cours de la finalité didactique doivent être impérativement suivis à l'UCLouvain.

- Obligatoire
- ✘ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc  
annuel

1 2

### o Contenu:

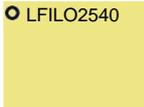
#### o A) Stages en milieu scolaire (6 crédits)

LFILO9001	Stages d'observation et d'enseignement : philosophie	Olivier Depré (coord.)	FR [q1+q2] [50h] [6 Crédits]	X X
-----------	--	------------------------	------------------------------	-----

#### o B) Cours et séminaires disciplinaires (11 crédits)

##### o Didactique de la discipline (8 crédits)

● LFILO2540







### Option transversale en études de genre [15.0]

---

- Obligatoire
  - ✂ Au choix
  - △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
  - Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
  - ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
  - △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
  - Activité avec prérequis
  - 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
  - 🌐 Cours NOBs5.954diants d'442 Activité avec prérequis
-



				Bloc annuel	
				1	2
⊗ EULG2075	Séminaire de Philosophie II(PHIL 0090-1)		FR [] [0h+45h] [5 Crédits] 🌐	X	X
⊗ EULG2078	Questions de philosophie des sciences		FR [] [0h+30h] [5 Crédits] 🌐	X	X
⊗ EFILO2116	Logiques modales (ULiège)		FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐	X	X
⊗ EFILO2117	Philosophie du langage (ULiège)		FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐	X	X
⊗ EFILO2101	Sciences, éthique et développement (UNamur)		FR [q1] [18h+6h] [3 Crédits] 🌐	X	X
⊗ EFILO2102	Philosophie des mathématiques (UNamur)		FR [q1] [15h] [2 Crédits] 🌐	X	X
⊗ EFILO2103	Philosophie des sciences de la matière (UNamur)		FR [q1] [12h] [2 Crédits] 🌐	X	X
⊗ EFILO2104	Philosophy of life sciences (UNamur)		EN [q1] [12h] [2 Crédits] 🌐	X	X
⊗ WEBIM2101	Séminaire de bioéthique et d'éthique biomédicale	Alain Loute	FR [q2] [15h] [5 Crédits] 🌐	X	X

## ENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

---

**Pour accéder à ce master, l'étudiant-e doit maîtriser certaines matières. Si ce n'est pas le cas, elle ou il se verra ajouter, par le Jury, au premier bloc annuel de son programme de master, les enseignements supplémentaires nécessaires.**

### Qu'est-ce qu'un module complémentaire ?

C'est un ensemble d'unités d'enseignement supplémentaires (cours, travaux pratiques, séminaires, etc.) issues du premier cycle (voir liste non exhaustive ci-dessous). Le module complémentaire (maximum 60 crédits) est élaboré sur mesure par le jury et ajouté au programme du master afin d'acquérir des connaissances fondamentales pour poursuivre ensuite les 120 crédits du programme de master.

### À qui s'adresse-t-il ?

- aux étudiants « passerelle »
- aux candidats admis moyennant complément de formation
- aux candidats admis sur dossier avec complément de formation

Toutes les explications sont sur [ce document](#).

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

---

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

### o Matières philosophiques

✂ LFILO1120

Métaphysique

Olivier Depré

FR

○ Initiation à la rédaction scientifique (10 crédits)

○ LFILO1499

Initiation à la rédaction scientifique

FR [q1+q2] [ ] [10 Crédits] 



## FILO2M - Informations diverses

### CONDITIONS D'ACCÈS

Les conditions d'accès aux programmes de masters sont définies par le décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.

Tant les conditions d'accès générales que spécifiques à ce programme doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

Sauf mention explicite, les bacheliers, masters et licences repris dans ce tableau/dans cette page sont à entendre comme étant ceux délivrés par un établissement de la Communauté française, flamande ou germanophone ou par l'Ecole royale militaire.

#### SOMMAIRE

- > [Conditions d'accès générales](#)
- > [Conditions d'accès spécifiques](#)
- > [Bacheliers universitaires](#)
- > [Bacheliers non universitaires](#)
- > [Diplômés du 2° cycle universitaire](#)
- > [Diplômés de 2° cycle non universitaire](#)
- > [Accès par valorisation des acquis de l'expérience](#)
- > [Accès sur dossier](#)
- > [Procédures d'admission et d'inscription](#)

### Conditions d'accès spécifiques

1° Être titulaire d'un diplôme universitaire de premier cycle.

2° Les candidats ne disposant pas d'un diplôme d'études supérieures de la Communauté française de Belgique (ou d'un pays dans lequel le français est l'unique langue officielle) devront apporter la preuve d'une maîtrise suffisante de la langue française au niveau **B2** du [Cadre européen commun de référence](#).

À défaut d'une attestation officielle délivrée par un organisme reconnu comme full member par l'ALTE (voir <https://alte.org/Our-Full-Members>), une attestation de l'Université justifiant un enseignement en français peut être acceptée.

Exemples de tests reconnus par le jury pour le français : [DELFL](#) ou [TCF](#).

3° Avoir développé les compétences suivantes dans le cadre de sa formation académique antérieure :

- maîtrise des pratiques scientifiques écrites et orales de la langue française ;
- compétence dans les disciplines philosophiques suivantes : logique, morale, épistémologie, anthropologie, métaphysique, philosophie politique et sociale, esthétique et philosophie de l'art ;
- maîtrise de l'histoire de la philosophie ;
- compétence dans la lecture commentée d'un grand texte de la tradition philosophique.

Les 30 crédits de la [Mineure en philosophie](#) ou du [Certificat universitaire en philosophie \(fondements\)](#) sont valorisables pour rencontrer ces exigences.

À défaut d'une formation suffisante dans une ou plusieurs de ces matières, des enseignements supplémentaires seront intégrés dans le programme de master (de 15 crédits à maximum 60 crédits). Ce [module complémentaire](#) est établi par le jury restreint sur la base du parcours antérieur de l'étudiant.

4° L'étudiant qui souhaite s'inscrire à la **finalité didactique** du master devra être porteur d'un diplôme de la Communauté Française de Belgique (CFB) ; à défaut, il devra réussir l'examen de maîtrise de la langue française afin de démontrer qu'il a, dans sa communication orale et écrite, des compétences en langue française d'un niveau équivalent au niveau C1 du cadre européen commun de références pour les langues (pour plus de précisions : <https://uclouvain.be/fr/etudier/inscriptions/emlf-aess.html>).

### Bacheliers universitaires

Diplômes	Conditions spécifiques	Accès	Remarques
<b>Bacheliers universitaires de l'UCLouvain</b>			
<a href="#">Bachelier en philosophie</a> (Louvain-la-Neuve)		Accès direct	
<a href="#">Bachelier en philosophie</a> (St-Louis Bruxelles)		Accès direct	
<a href="#">Bachelier en sciences philosophique, politique et économique</a>		Accès direct	

			S'il la considère suffisamment complète, le Service des inscriptions de l'UCLouvain se chargera d'introduire, auprès de la faculté, la demande d'inscription sollicitée par l'étudiant-e afin d'obtenir sa décision.
Tout autre bachelier		Accès moyennant compléments de formation	Maximum 60 crédits d' <a href="#">enseignements supplémentaires</a> intégrés dans le programme du master
<b>Autres bacheliers de la Communauté française de Belgique (bacheliers de la Communauté germanophone de Belgique et de l'Ecole royale militaire inclus)</b>			
Bachelier en philosophie		Accès direct	
Autre bachelier	S'il a suivi le <a href="#">Certificat universitaire en philosophie (fondements)</a>	Accès moyennant compléments de formation	Maximum 15 crédits d' <a href="#">enseignements supplémentaires</a> intégrés dans le programme de master (voir <a href="#">Procédures d'admission et d'inscription</a> )
Tout autre bachelier		Accès moyennant compléments de formation	Maximum 60 crédits d' <a href="#">enseignements supplémentaires</a> intégrés dans le programme du master (voir <a href="#">Procédures d'admission et d'inscription</a> )
<b>Bacheliers de la Communauté flamande de Belgique</b>			
Bachelor of philosophy Bachelor in de wijsbegeerte	Maîtrise du français de niveau B1 (CECR)	Accès direct	
<b>Bacheliers étrangers</b>			
Bachelier en philosophie ou équivalent		<a href="#">Accès sur dossier</a>	En cas d'admission, compléments de formation éventuels à déterminer selon le parcours antérieur de l'étudiant (voir <a href="#">Accès sur dossier</a> ). Tout candidat doit vérifier qu'il répond aux <a href="#">conditions d'accès spécifiques</a> .

## Bacheliers non universitaires

> En savoir plus sur les [passerelles](#) vers l'université

Si aucune passerelle n'a été prévue par l'arrêté du gouvernement de la Communauté française de Belgique entre votre diplôme de Haute École et ce programme de master, il convient d'introduire votre demande d'inscription selon la [procédure d'admission et d'inscription](#) décrite ci-dessous.

## Diplômés du 2° cycle universitaire

Diplômes	Conditions spécifiques	Accès	Remarques
<b>Licenciés</b>			
Licence en philosophie		Accès direct	Programme établi sur la base du parcours antérieur de l'étudiant (voir <a href="#">Procédures d'admission et d'inscription</a> )
<b>Masters</b>			
<a href="#">Master [60] en philosophie</a>		Accès direct	Programme établi sur la base du parcours antérieur de l'étudiant (voir <a href="#">Procédures d'admission et d'inscription</a> )  La prise en compte du parcours d'études antérieur de l'étudiant pourra permettre de valoriser de 45 à 60 crédits.

Master [120] en philosophie, deuxième finalité

Accès direct

Au terme du master 120, chaque finalité du [Master \[120\] en philosophie](#) peut être obtenue dans un nouveau programme de 30 crédits seulement.

Master [120] en éthique

Accès sur dossier

Programme établi (compléments de formation éventuels et/ou valorisation de



## RÈGLES PROFESSIONNELLES PARTICULIÈRES

---

La réussite du master à **finalité didactique** conduit à l'obtention du diplôme de master à finalité didactique ainsi que du titre d'**agrégé** de l'enseignement secondaire supérieur.

La *Réforme des Titres et Fonctions*, en vigueur au 1er septembre 2016, a pour vocation d'harmoniser les titres, fonctions et barèmes des professionnels de l'enseignement fondamental et secondaire de tous les réseaux en Communauté française de Belgique.

Elle vise également à garantir la priorité aux titres requis sur les titres suffisants et à instaurer un régime de titres en pénurie.

Le titulaire de l'AESS pourra connaître les fonctions qu'il peut exercer et les barèmes dont il peut bénéficier [en cliquant ici](#).

L'université ne peut être tenue pour responsable des problèmes que l'étudiant pourrait éventuellement rencontrer ultérieurement en vue d'une nomination dans l'enseignement en Communauté française de Belgique.

## PÉDAGOGIE

---

D'une manière générale, la formation que l'étudiant aura reçue au terme de son master 120 se caractérise par l'acquisition d'un **esprit critique** développé, d'une faculté d'**analyse objective** et d'un **esprit de synthèse** favorisant la mise en perspective des paramètres à prendre en considération pour aborder une question. Ces qualités fournies par l'exercice du doute, la lecture de textes philosophiques et la diversité des matières enseignées se ramènent à un « **esprit de recul** » caractéristique des diplômés en philosophie et fort apprécié sur le marché de l'emploi (diplomatie, journalisme, gestion des ressources humaines, etc.). Dans son exercice professionnel, le philosophe aura spontanément tendance à se positionner parmi ses collaborateurs avec un esprit de tolérance et une ouverture au dialogue.

Par ailleurs, la formation du master fournit à l'étudiant toutes les ressources et les méthodes qui lui permettront de mener lui-même, mais intégré à des équipes de recherche, une spécialisation dans un secteur de recherche en philosophie.

Plus particulièrement, la pédagogie privilégiée en master se caractérise par

- **la disponibilité** des professeurs : que ce soit à la sortie du cours ou sur rendez-vous dans son bureau, le professeur sera toujours présent pour répondre à une question, reprendre un détail mal compris ou donner des indications de lectures.
- **l'absence de contrainte** à la recherche des 52 crédits de cours de philosophie. Les titres et barèmes des professeurs sont

Remarque : tous les cours de la finalité didactique doivent être impérativement suivis à l'UCLouvain.

Par ailleurs, en application de la convention UCLouvain – KU Leuven, des cours peuvent être empruntés de façon isolée au programme du [Hooger Instituut voor Wijsbegeerte](#) de la KU Leuven.

Pour en savoir plus :

- [Contacts](#)
- [Informations pratiques sur les séjours d'études](#)
- [Informations sur les stages internationaux](#)

## Échange dans le cadre du réseau ESST

Les étudiants intéressés par la problématique de l'éthique dans les sciences et les techniques peuvent bénéficier d'une formation spécifique à la recherche dans ce domaine dans le cadre du programme interuniversitaire européen « Society, Science and Technology » organisé par le [réseau ESST](#).

Dans le cadre d'un échange Erasmus, ils peuvent suivre un quadrimestre du programme de master dans une université du réseau ESST avec qui l'UCLouvain a établi un accord de mobilité spécifique à ce programme, comme par exemple : l'[Université de Strasbourg](#), l'[Université de Maastricht](#), la [National and Kapodistrian University of Athens](#) ou l'[Université d'Oslo](#).

Pour toute information complémentaire, veuillez consulter le coordinateur du programme ESST à l'UCLouvain, le professeur [Alexandre Guay](#).

## Cours à la KU Leuven

Les étudiants intéressés par la problématique "éthique et politiques publiques" peuvent suivre des cours et séminaires communs (en anglais) avec l'orientation « Éthique et philosophie sociale et politique » du master en philosophie organisé par le Hoger Instituut voor Wijsbegeerte de la KU Leuven.

## Mobility @home

Tous les étudiants peuvent tirer parti de nombreux éléments d'internationalisation présents dans le cadre des masters en philosophie et en éthique, comme les échanges de professeurs, l'attribution annuelle d'une partie d'un cours à un professeur étranger dans le cadre de la Chaire Mercier, le développement de cours assurés conjointement par l'UCLouvain et la KU Leuven, l'échange de professeurs et d'étudiants dans le cadre des programmes d'échange, etc.

## FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

---

Au terme du [Master \[120\] en philosophie](#), plusieurs possibilités s'offrent aux diplômés :

1. suivre une autre finalité du même master
2. s'inscrire à l'agrégation
3. s'inscrire à un autre programme de master (60, 120 ou de spécialisation)
4. accéder au 3e cycle de formation
5. entreprendre un stage professionnel et/ou préparer leur insertion socioprofessionnelle.

### 1. Autre(s) finalité(s) du même master 120

Au terme du [Master \[120\] en philosophie](#), chaque finalité de ce master peut être obtenue dans un nouveau programme de 30 crédits seulement.

### 2. Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur (AESS)

Au terme du master 120, l'étudiant qui n'a pas suivi la finalité didactique peut accéder à celle-ci (voir supra) ou à l'[Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur \(philosophie\)](#).

Pour plus d'informations sur les fonctions qui peuvent être exercées dans l'enseignement (Primoweb) : <http://www.enseignement.be/index.php?page=27705>

### 3. Autres programmes de master (60, 120 ou de spécialisation)

D'autres programmes de **master 60 ou 120** de la Faculté pourraient également être accessibles moyennant compléments de formation et dans le respect des conditions d'accès à ces programmes détaillées dans le catalogue des formations : <https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/infomaster.html>

D'autres programmes de master de l'UCLouvain sont largement accessibles, directement ou moyennant compléments de formation, aux diplômés UCLouvain. Par exemple :

- [Master \[120\] en administration publique](#)
- [Master \[60\] en sciences de gestion \(horaire décalé\)](#)

- [Master \[120\] en sciences de la population et du développement](#)

Le [Master \[120\] en philosophie](#) donne directement accès aux **masters de spécialisation** suivants :

- [Master de spécialisation en études de genre](#)
-